



Description du projet

À la suite d'une conférence offerte par un photographe professionnel, les élèves devront réaliser un triptyque (ensemble de trois photographies) sous la thématique du **patrimoine architectural** à l'aide de leur cellulaire ou d'une tablette électronique. Ils choisiront parmi leurs clichés trois photographies évocatrices à travers lesquelles ils pourront raconter une histoire, présenter une situation, démontrer une théorie, etc. Ils découvriront, par le biais de ce travail de création, toute la rigueur entourant le travail de la photo documentaire, autant sur le plan technique qu'au niveau du discours.

Qu'est-ce que le patrimoine architectural?

Le patrimoine architectural comprend tout ce qui a été construit ainsi que son environnement immédiat; les lieux, les bâtiments (maison et son terrain) et les monuments ayant une valeur historique; une statue, construction d'ingénierie (pont) etc. Le patrimoine architectural peut être urbain ou rural, vieux ou neuf. Abandonné ou utilitaire, il représente les traces qui ont été léguées ou qui pourraient être léguées à un être humain ou à un groupe d'êtres humains à travers le temps. Le patrimoine architectural témoigne de notre histoire individuelle et collective.

Étapes de création

1. Les élèves regardent en classe le *Powerpoint* explicatif du projet.
2. Le groupe assiste à la conférence d'un photographe professionnel du Zoom Photo Festival.
3. Planification de leur séance photo et de la fiche technique à compléter, en annexe.
4. Prise d'une série de photographies tout en suivant leur fiche technique. Une pratique sécuritaire et respectueuse est de mise! Attention aux cimetières et aux terrains privés.
5. Validation des photos auprès du personnel enseignant et choix des trois clichés significatifs.
6. Photos à retravailler au besoin tout **en s'assurant de garder une copie de l'originale**.
7. Le personnel enseignant ainsi que les élèves déterminent à l'aide de la grille d'évaluation en annexe le triptyque gagnant qui représentera la classe lors du grand jury.
8. Les clichés sélectionnés doivent être enregistrés sur la clé USB (fournie au début du projet) et être accompagnés de la fiche technique ainsi que de la feuille de libération de droits. **Vous devez aussi inclure les photos originales si les clichés ont été modifiés**. Le matériel doit être transmis à votre direction qui fera parvenir le tout au Centre administratif de la CSDLJ à l'attention de Mme Mélanie Jalbert.

Matériel :

- Clé USB (fournie au début du projet).
- Guide pédagogique (fiche technique, grille d'évaluation et libération de droits).